

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six,  
Le 20 mars à 20 heures 30,  
Le conseil municipal de la Commune d'AZAY-LE-BRÛLÉ,  
Dûment convoqué le 16 mars 2026,  
S'est réuni à la mairie sous la présidence de  
Monsieur Jean-François RENOUX, Maire.

Etaient présents : Fabienne POUZET, Thierry PIGANEAU, Virginie FAVIER,  
Louis-Marie MERCERON, Pierre ABRIAT, Bertrand QUINTARD,  
Catherine PINEAU, Gaëtan GUERIN, Eric ZANNI,  
Caroline MITONNEAU, Christelle MACKE,  
David BRACONNEAU, Stéphane MARTIN,  
Anne-Claire AUGEREAU, Rebecca DOLCI et Charlotte PAILLA  
Absents excusés : François GUILLOT qui a donné pouvoir à Louis-Marie MERCERON  
Cécile THOMAS qui a donné pouvoir à Caroline MITONNEAU  
Secrétaire : Thierry PIGANEAU  
Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent  
délibérer conformément aux textes législatifs en vigueur.  
Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Nombre de conseillers  
Municipaux en exercice : 19  
Présents : 17  
Votants : 19  
(dont 2 pouvoirs)

Affiché le 23 mars 2026

**ELECTION DES DELEGUES AU CONSEIL D'ECOLE (délibération n° 2026-03-12)**

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de procéder à  
la désignation des délégués chargés de représenter la commune au sein  
du conseil des deux écoles communales.

Monsieur Jean-François RENOUX et Madame Virginie FAVIER sont  
candidats titulaires et Mesdames Rebecca DOLCI et Charlotte PAILLA  
sont candidates suppléantes.

Le conseil municipal, par un vote unanime, DESIGNNE les déléguées  
suivantes au conseil d'école :

- Jean-François RENOUX (titulaire) et Rebecca DOLCI (suppléante)
- FAVIER Virginie (titulaire) et Charlotte PAILLA (suppléante)

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

Le Maire,  
Jean-François RENOUX

Le secrétaire de séance,  
Thierry PIGANEAU